

L'INFORMATIQUE

Un métier d'avenir

par Alexandre TIC
Gérant du Cabinet TIC



Tout d'abord qu'est-ce que l'Informatique ? Assez paradoxalement, ce sont les techniques complexes qui ont les définitions les plus simples, et nous dirons, donc simplement que l'informatique est la science du traitement de l'information par ordinateurs.

L'intervention croissante de l'automatisation et des systèmes électroniques, le traitement de l'information et ses applications multiples auront des conséquences incalculables sur notre mode de vie futur, et il s'agit là d'un secteur en pleine expansion. L'informatique existe depuis une dizaine d'années, et son développement est de plus en plus important, l'usage de l'ordinateur se généralisant peu à peu aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

On estime qu'il y avait en service quelque 3 000 ordinateurs en France en 1968 ; il y en aura 6 à 7 000 dans 4 ans.

L'implantation et l'exploitation de ces ordinateurs exigent des personnels qualifiés, spécialisés et formés selon des critères précis.

Bien que la « dimension », nous entendons par là sa capacité, d'un ordinateur soit variable, sa bonne marche demande en moyenne la présence de deux ingénieurs (origine : grandes écoles) et d'une dizaine de techniciens (analystes et programmeurs). Le niveau d'instruction générale conseillé pour accéder à ces spécialités techniques, est le baccalauréat. Mais une bonne première ou une excellente seconde peuvent être suffisantes pour de bons éléments.

Toutefois, un certain sens de l'analyse, un esprit vif et observateur, ainsi que de bonnes facultés de concentration sont nécessaires, sinon indispensables pour réussir dans ces spécialités.

Certains cours théoriques par correspondance existent, mais une formation pratique chez un spécialiste, généralement un constructeur d'ordinateurs doit les compléter.

A l'issue de 9 mois de stage, les analystes et les programmeurs peuvent prétendre à des salaires de l'ordre de 1 500 francs par

mois, dans des entreprises utilisant un ordinateur.

Après trois ou quatre années d'expérience, devenus techniciens hautement qualifiés, ils peuvent atteindre 2 300 et parfois 3 000 francs par mois.

L'importance de ces nouvelles spécialités est bien démontrée par les efforts que déploient les cabinets de recrutement en personnel pour trouver les techniciens compétents recherchés par les sociétés commerciales et industrielles.

L'informatique offre dès maintenant des débouchés extrêmement intéressants aux jeunes et leur permet en outre de réussir vite et bien. L'évolution rapide de la technique ne peut que confirmer cette tendance.

L'ordinateur IBM 360/20



Ces quelques indications succinctes donnent un aperçu des besoins considérables en personnel spécialisé qui vont se manifester dans les administrations au cours des prochaines années.

Jusqu'à présent, les services publics ont surtout fait appel à certains de leurs agents qu'ils ont sélectionnés et formés en vue des nouvelles techniques électroniques. Il faut en effet connaître d'abord l'organisation d'un service pour être en mesure d'étudier les problèmes à résoudre et de mettre en œuvre les méthodes adaptées.

Il y aura place aussi, auprès des fonctionnaires expérimentés, pour de jeunes techniciens de l'informatique qui, employés d'abord comme auxiliaires dans les ensembles électroniques de gestion, auront un rôle de plus en plus important du fait de l'extension des utilisations et de la croissance continue du volume des opérations traitées sur ordinateur.

On peut souhaiter à cet égard que la formation professionnelle en matière d'électronique ne soit plus réalisée uniquement à l'intérieur des entreprises ou des administrations comme c'est encore le cas, mais qu'elle soit assurée par un ou plusieurs établissements publics de l'Etat, de façon non seulement à uniformiser les méthodes pédagogiques mais aussi à constituer une source de recrutement dont le besoin se fait sentir chaque jour davantage.

Surveillance des bandes à la sortie de la machine

